

Polluants éternels : au Poiré-sur-Vie, « le niveau est redescendu après le pic »

Après des révélations de *Ouest-France* sur la présence de Pfas dans des échantillons de la nappe phréatique prélevés en 2022 et 2023, le syndicat mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay apporte des précisions : « **Au Poiré-sur-Vie, la valeur maximale correspond à la mesure du 24 août 2022 et vraisemblablement à une pollution ponctuelle. Le niveau est redescendu après le pic, comme le montrent les quatre analyses réalisées depuis.** »

Le syndicat mixte souligne que le pic de mesure relevé était de 56,2 ng/l le 29 juin 2022, de 110,3 ng/l le 24 août 2022 et de 45,5 ng/l le 25 octobre 2022. Il descend ensuite à 24,2 ng/l le 24 avril 2023.

Utilisés par l'industrie depuis les années 1950, les Pfas (substances per et polyfluoroalkylées) sont extrêmement persistants dans l'environnement et bioaccumulables, d'où leur surnom de « polluants éternels ».

Le communiqué poursuit : « **Ce**

point correspond à la station de mesure située au lieu-dit du Chiron qui reçoit les eaux d'un bassin versant de 85 km² (soit 8 500 ha) drainé par la Vie et ses affluents. »

Il conclut : « **Le syndicat producteur d'eau potable du département, Vendée eau, suit ce sujet de près et les analyses réalisées en préventif n'ont pas révélé de dépassement du seuil de 100 ng/l.** » Une norme pour l'eau potable qui entrera en vigueur en 2026.